



Déclaration liminaire  
au CDAS du 13 avril 2021

---

Monsieur le Président,

L'action sociale au Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, c'est quoi ?

- L'accès à la restauration, collective ou individuelle (titre-restaurant), le logement, les prêts et aides au logement, les aides financières.
- les centres de vacances, les colonies, les crédits locaux : l'arbre de Noël, les sorties, les places en crèche.
- le CESU 6/12 ans pour la garde des enfants (chèque emploi service universel).
- les consultations gratuites auprès d'assistants et assistantes de service social, psychologues et avocats et avocates, etc.

L'action sociale vise donc à améliorer directement ou indirectement les conditions de vie des agentes et des agents sur leurs lieux de travail et/ou en dehors. Cette mission est encore plus essentielle dans cette période de crise sanitaire, où nous sommes toutes et tous fragilisés-es.

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et/ou dans les délégations départementales d'action sociale, et dont les métiers sont menacés.

Pourtant force est de constater que loin de toutes ces considérations, le Secrétariat Général (SG) veut tout faire disparaître. La version officielle est d'« innover et de moderniser » et « d'accompagner l'évolution des services »!

La vérité est beaucoup plus sordide, il s'agit de faire des économies budgétaires sur le dos des personnels, et des salariés de l'action sociale. Un décryptage de la note d'orientations ministérielles 2021 le montre aisément, les points suivants y sont abordés :

– **la gouvernance des opérateurs associatifs** : c'est surtout la création d'une fédération « faitière » qui regroupera les 3 principales associations (l'AGRAF, l'ALPAF, l'EPAF) et les 4 autres associations soumises à adhésion (l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le Centre Sportif du Ministère et la Place des Arts). Cette décision a été prise unilatéralement par le Secrétariat Général, sans prise en compte des remarques et propositions des fédérations. Quelle autonomie sera donnée à chaque association ? Avec quel budget ? Etc ? Les discussions vont avoir lieu entre le Secrétariat Général, les opérateurs et le conseil juridique. Et les représentantes et représentants des personnels ? Ne sont-ils pas concernés ?

– **le parc EPAF** : en janvier 2021, « on y réfléchit »... en mars 2021, c'est vendu... belle image du dialogue social et du rôle donné aux fédérations.

En effet, sous couvert d'une baisse de la fréquentation des résidences, le SG met en avant la nécessité de faire évoluer l'offre actuelle. Il a donc décidé unilatéralement de céder le parc immobilier de l'EPAF et son activité à un repreneur du tourisme et cela, sans concertation avec les organisations syndicales et EPAF qui emploie 155 salariés et 30 fonctionnaires.

Le SG ne sait même pas à ce stade si les avantages auxquels les personnels ont droit aujourd'hui seront les mêmes ou améliorés une fois la bascule faite dans le privé.

Pour rappel, l'EPAF offre depuis 1956 des vacances aux personnels actifs et retraités à des tarifs sociaux dans des résidences mises à disposition par le Ministère.

À l'instar des services des administrations des finances, les services proposés sont détériorés pour ensuite pointer leurs défaillances, et enfin supprimer ces derniers au motif qu'ils ne fonctionnent plus assez bien.

– **le réseau de l'action sociale** : Si selon le SG la création d'un service régional de l'action sociale n'est pas à l'ordre du jour, celui-ci n'a absolument pas garanti le maintien d'effectifs dans chaque département... Si ce n'est pas ce que l'on appelle régionaliser ???

Pour **Solidaires Finances**, il est clair que les délégations départementales d'action sociale ont toute leur place, quoiqu'en dise le Secrétariat général qui leur a ôté toute prérogative et qui aujourd'hui, compte tenu de l'échec de cette politique, veut redynamiser l'action sociale en créant des strates supplémentaires, en créant des échelons régionaux mais en supprimant la proximité physique essentielle à une action sociale de qualité comme pour le service public et d'autant plus utile dans la période que nous traversons actuellement.

**Solidaires Finances** revendique plus que jamais un véritable réseau de proximité capable de répertorier tous les besoins des personnels, dans tous les domaines et d'y apporter des solutions.

**Solidaires Finances** revendique également un réseau de proximité en capacité de mettre en œuvre des activités de loisirs variées dont les collègues et leurs familles ont grand besoin.

L'action sociale s'est dotée depuis 30 ans d'un maillage départemental qui a prouvé son efficacité, qui était un modèle que les autres ministères nous enviaient. Force est de constater que, ces dernières années, le Secrétariat Général n'a cessé de démanteler ce réseau. Il porte l'entière responsabilité des dysfonctionnements observés et de la désespérance de certains délégués.

Il est plus que temps de redonner un sens à l'action sociale et de la faire vivre avec son rôle social. C'est ce que les agentes et agents souhaitent, c'est ce que **Solidaires Finances** revendique.

En aucun cas notre fédération ne cautionnera une régionalisation destructrice pour l'action sociale et qui va à l'encontre des intérêts sociaux des personnels.

À ce titre, **Solidaires Finances** demande que la pétition mise en ligne pour défendre l'action sociale, soit accessible à tous les agents et agentes du département depuis leur poste de travail, et non uniquement de leur domicile.

**S'agissant du budget 2021**, **Solidaires Finances** dénonce, malheureusement comme chaque année, la baisse des crédits d'actions locales(CAL), avec le recours systématique à une réserve nationale dont on ne connaît pas l'utilisation. De plus, cette réserve de 6 % a de fortes chances de ne jamais nous être allouée, à l'instar de ce qu'il s'est passé en 2020.

Le budget du CDAS de l'Eure sera 23 847 € cette année une fois amputé de la réserve, contre 25 102 € en 2020. Il va donc falloir réduire l'offre proposée aux agentes et agents alors que la période de crise sanitaire ne fait qu'accentuer le besoin d'une action sociale de qualité.

**Solidaires Finances** terminera cette liminaire en remerciant notre déléguée pour sa réactivité, sa forte implication et son adaptation pendant toute cette période pandémique où les conditions de travail sont fortement dégradées et ajoute que rien ne pourra remplacer son action de proximité.

Les représentantes et représentants de **Solidaires Finances** au CDAS de l'Eure.